

Extrait du lasquotidien.com

<http://www.lasquotidien.com/spip.php?article1887>

JOYEUX ANNIVERSAIRE

# Wade étrenne ses 83 ans aujourd'hui

- Actualites -

Date de mise en ligne : vendredi 29 mai 2009

---

lasquotidien.com

---

Nomination Selon nos informations, le député Aliou Cissé du Pds a été nommé directeur général de l'Agence nationale de Conseil agricole rural (AnCAR). Sans doute qu'il devrait démissionner dans les prochains jours de son poste de député pour s'installer confortablement. Avant l'AnCAR, Aliou Cissé, responsable du Pds aux Hlm, était directeur général de l'Agence de régulation des marchés (Arm).

Braquage Un véhicule de transfert de fonds appartenant à une célèbre maison de gardiennage a été braqué avant-hier sur l'axe Kolda-Ziguinchor. Même si on ne connaît pas encore le montant emporté par les assaillants, il faut signaler qu'il n'y a aucune perte en vie humaine. Grâce à Dieu.

Anniversaire Longue vie, santé de fer, réussite dans tout ce que vous entreprenez (entreprendez) cher Président. Hé oui, à part quelques thuriféraires, qui n'hésiteront certainement pas à lui offrir des cadeaux royaux au grand dam du contribuable, la plupart des Sénégalais, tenaillés par la faim et la soif, baignant dans les eaux nauséabondes et nauséabondes des inondations, souffrant dans leur chair d'un système éducatif qui claudique et d'un système sanitaire malade, ignorent qu'aujourd'hui, leur Gorgui qui préfère le Ciel à la Terre, va étrenner ses... 83 ans. Du moins officiellement. Né le 29 mai 1926, Gorgui va donc fêter son anniversaire aujourd'hui. Sûr que tata Vivi et « Ange Sindièly » sont en train de lui préparer une agréable surprise. Happy birthday mister Président.

Agd Les déménageurs au bloc des madeleines ont vraiment du fil à retordre surtout ceux qui sont chargés des dossiers du Parquet. Car, rien que pour les dossiers concernant la célèbre notaire Aïssatou Guèye Diagne, ils risquent d'en avoir pour toute une journée. En effet, les plaintes continuent toujours à pleuvoir sur la tête de la notaire. Deux affaires d'abus de confiance sont encore pendantes devant la justice. Cela devait passer hier devant le Tribunal correctionnel. Elles ont été finalement renvoyées toutes les deux. Pour l'affaire l'opposant à M.K, le Tribunal a mis en délibéré pour le 11 juin. En fait, les parties se sont apparemment entendues. Me Moustapha Diop, le conseil de la défense a expliqué qu'ils étaient en train, avec la partie civile, de « régler l'affaire à l'amiable ». Tout de même le Président n'a pas beaucoup apprécié le fait que la prévenue, la notaire n'ait jamais comparu et il l'a signalé à l'avocat.

Rencontre Une fructueuse rencontre entre le bureau des Assises nationales dirigé par Amadou Makhtar Mbow et celui des éditeurs et diffuseurs de presse (Cdeps) a eu lieu hier. Les deux délégations en ont profité pour revenir sur les conclusions des assises nationales. Du côté du bureau des Assises, il y avait aussi les généraux Seck et Keita, Cheikh Hamidou Kane, Mamadou Lamine Loum, Mansour Kama, le sociologue Abdoulaye Bara Diop... Pour la presse, la plupart des patrons était présente. La rencontre était tellement empreinte de sincérité que les deux parties ont décidé de se revoir. Elles ont insisté sur deux exceptions sénégalaises : la qualité des ressources humaines, et le bateau le Joola. Tout en convenant que le plus grand défi à relever est et demeure incontestablement la lutte contre la pauvreté.

Avion Parlons de la visite à Dakar du nouvel homme fort de Madagascar, Andry Rajoelina dit Tgv. Pour vous dire que le gars, pour venir chez nous, a tout simplement... « détourné » un avion, c'est-à-dire qu'il a dévié un vol de sa destination initiale. À preuve, un groupe de Caennais, qui venait de passer trois semaines à Madagascar, a vécu un retour mouvementé vers Paris. Mercredi soir donc, alors que leur Boeing 767 de la compagnie Air Madagascar se préparait à décoller en direction de la France, l'avion a soudainement été réquisitionné par les autorités malgaches. Andry Rajoelina (lisez Rajoél), le nouvel homme fort de Madagascar, avait décidé de passer chez nous. La compagnie a certainement préféré faire silence radio et oublier de prévenir les passagers. Avion (bis) L'appareil et ses passagers ont donc pris, avec une heure et demie de retard, la direction du Sénégal. Quatre amis Caennais, membres d'une petite association, se trouvaient dans l'avion. Leur association fournit du matériel scolaire à des écoles malgaches et, selon la fille de l'un d'entre eux, ils rentraient en France après trois semaines bien remplies et sans problème à Madagascar. Le « détournement » n'a visiblement pas été du goût des passagers qui auraient manifesté leur désapprobation avec véhémence. En pure perte, car l'appareil s'est bien posé à Dakar, avec un accueil très mouvementé, avant de redécoller en début d'après-midi jeudi. Direction : Marseille puis Paris. Planque L'information est de nos excellents confrères de ferloo.com. Quelques jours seulement après son éviction du gouvernement, Hamath Sall, ancien ministre de l'Agriculture du Sénégal atterrit à la Banque mondiale. Sall a été recruté comme consultant sur les stratégies de Développement rural et de la Croissance pour le Mali et le Ghana. Il rejoindra son poste, au cours de la semaine prochaine. L'enfant de Donaye Taré dji et de Thiès a, respectivement été depuis 2007, ministre du Développement Rural et de l'Agriculture, mais a occupé d'autres postes importants : directeur général adjoint de l'Apix, directeur de la promotion de l'Investissement, secrétaire général du Groupe de réflexion pour la compétitivité et la croissance (Grcc)...

Ipres Selon nos radars sensibles, le conseil d'administration de l'Institut de prévoyance retraite du Sénégal (Ipres) s'est réuni hier. Le premier du genre pour le nouveau président du conseil d'administration (Pca), Mody Guiro. Selon nos informations, ce conseil a permis de passer au crible les états financiers, ce qui n'avait pas été fait depuis 2006. Pour vous dire

que pour le moment, les trains arrivent à l'heure du côté de l'Ipres. Car outre ces états financiers, rien d'autre n'a été capté par nos radars. Habré La Cour internationale de Justice (Cij) ayant débouté la Belgique, le Sénégal jubile, Bruxelles aussi. Sans blague alors. En effet, les Affaires étrangères de la Belgique prennent note du jugement favorable (pour le Sénégal) de la Cour Internationale de Justice à la Haye dans l'affaire Hissène Habré. Ce jugement est important, selon la Belgique, « dans la mesure où la Cour confirme à ce stade sa compétence pour connaître de la matière ». Selon Bruxelles : « L'engagement solennel du Sénégal devant la Cour de Justice que Hissène Habré ne pourrait quitter le pays prématurément rend l'indication de mesures conservatoires superflues. Notre pays se réjouit de cet engagement et l'avait aussi fait savoir au cours de la procédure à la Cour à La Haye ». Habré (bis) La Belgique « continue à insister pour que le Sénégal prenne le plus rapidement possible les mesures nécessaires à l'organisation d'un procès. La plainte de notre pays à ce sujet auprès de la Cour de Justice reste par ailleurs pendante, un jugement au fond de la Cour Internationale de Justice peut être attendu ultérieurement ». En effet, dans son arrêt capté par nos radars et antennes, la Cij estime que « les circonstances, telles qu'elles se présentent actuellement » n'exigeaient pas qu'elle indique des mesures conservatoires au Sénégal, le pays ayant pris l'engagement solennel de maintenir l'ancien dictateur en résidence surveillée. La juridiction présidée par Hisashi Owada note en particulier que le Sénégal a donné « formellement et à plusieurs reprises » l'assurance qu'il ne permettra pas à M. Habré de quitter son territoire avant que la cour ait rendu sa décision définitive ». Condamnation Malgré la mobilisation des imams qui ont même affronté les forces de l'ordre, le tribunal de Matam a tapé fort dans l'affaire d'excision qui avait défrayé la chronique. En effet, l'exciseuse et la grand-mère de la victime ont été condamnées à six mois de prison ferme. La mère de la fillette ainsi que son père ont écopé d'une peine d'avertissement de six mois avec sursis. Dès que le verdict est tombé, les imams ont mobilisé la population pour le contester. Mais c'était sans compter avec la détermination des forces de l'ordre qui ont vite fait de les disperser à coup de lacrymo'. Vérités Les contempteurs de Gorgui ont beau lui coller toutes sortes de défauts, mais le président de la République a, quand même, le mérite de dire toujours ses quatre vérités à l'Occident. Et, hier, Me Wade, qui n'a pas dérogé à cette règle, a, lors de la 4e Conférence internationale consacrée aux Tic appliquées au développement, à l'enseignement et à la formation, sévèrement mis en garde les pays développés désireux d'inonder d'ordinateurs les écoles africaines, grâce au programme « Partners in Learning ». « Certes, je suis favorable à l'intégration des Nouvelles Technologies dans les programmes pédagogiques et les salles de classes, mais je tiens à dire clairement que je n'accepterai jamais que le Sénégal serve de dépotoir aux ordinateurs obsolètes », a-t-il averti. Enseignants Restons avec « lui », pour vous dire qu'après avoir mis les pieds dans le plat, Gorgui s'est fendu d'une déclaration de taille : « Je veux qu'avec la mise en réseau des écoles, les enseignants puissent acquérir d'autres connaissances et progresser dans leur plan de carrière ». Pabi poursuit : « la plupart des enseignants n'ont que le Bfem. Mais je veux les aider à surpasser ce cap et faire comme moi ». D'autant que, dit-il, « j'avais débuté ma carrière comme simple instituteur, mais j'ai fini par devenir juriste ». Mais si Prési a eu cette sympathie pour les enseignants, c'est parce qu'il a été séduit par l'exposé d'Abdoulaye Diatta. Le directeur des Volontaires de l'Éducation a dressé un tableau reluisant du travail des volontaires et maîtres contractuels dans notre système éducatif.